



MODENA CENTRO PROVE s.r.l.

Sede legale e Laboratori: 41123 Modena (Italy) - Via Sallustio, 78
Tel. 059 822417 r.a. - Fax 059380281 - e-mail : info@modenacentroprove.it - www.modenacentroprove.com
C.C.I.A.A. Modena n. 228587 - Tribunale di Modena n° 2231 - C.F. e P. IVA n. 01592020364

MECCANICA

ECOLOGIA

CERAMICA

ALIMENTARE



Certificato n°
50 100 4582



Diploma
IWR/IT n°
30438



Socio



Membro



Socio

Unione Industriali
Modena



Iscritto

ASSOCIATO



ACIMAC

ASSOCIATED

Modène, 02/10/14

Ets. **RONDINE S.P.A.**
VIA EMILIA OVEST NR. 53/A
42048 RUBIERA RE

à la c.a. **LUCIANO LOSSI**

MATERIEL/ECHANTILLON en essai : GRES CERAME;

Identification de l'échantillon : SERIE HARD;

Référence Cliente : Votre livraison VS CONSEGNA du:

De concert à la présente, nous vous envoyons le Rapport d'Essai n° **20145637/n**, qu'il reporte les résultats des examens demandé.

MODENA CENTRO PROVE

Directeur

Dr. Sant'Unione Giuseppe



MODENA CENTRO PROVE s.r.l.

Sede legale e Laboratori: 41123 Modena (Italy) - Via Sallustio, 78

Tel. 059 822417 r.a. - Fax 059380281 -

e-mail : info@modenacentroprove.it - www.modenacentroprove.com

C.C.I.A.A. Modena n. 228587 - Tribunale di Modena n° 2231 - C.F. e P. IVA n. 01592020364

RAPPORT d' ESSAI: 20145637/1

Modène, 02/10/14

COMMETTANT	RONDINE S.P.A. - - VIA EMILIA OVEST NR. 53/A - 42048 - RUBIERA - RE
MATERIEL/ECHANTILLON	GRES CERAME;
Identification de l'échantillon	SERIE HARD;
Date de réception de l'échantillon	19/09/2014;
Type d'essai effectué	Détermination de la Glissance
Selon	DIN 51130:2014
Ecarts de la norme/procédure d'essai	Aucun
Instrument utilisé	Scivolosimetro (misuratore del grado critico di inclinazione) cod. MCP C23
Calibration	Taratura n. 08 del 28/04/2014
Phases sous-traitées	Aucune
Échantillon préparé par	Client

Les résultats des essais indiqués dans ce rapport d'essai se réfèrent uniquement à l'échantillon prélevé par notre personnel et/ou remis par le client. Le client s'engage à reproduire intégralement ce rapport. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les temps de conservation des échantillons sont indiqués dans l'offre ou le contrat auquel ce rapport d'essai se réfère.

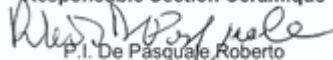
Technicien


P.I. Fili Thomas

Technicien


P.I. Rebutini Matia

Responsable Section Céramique


P.I. De Pasquale Roberto

Directeur


Dr. Sant'Uniohe Giuseppe



DETERMINATION DE LA GLISSANCE

Date d'exécution de l'essai : 25/09/2014

Date de fin de l'essai : 26/09/2014

ECHANTILLON : Carreaux céramiques marqués « SERIE HARD »

L'essai concerne les zones de travail présentant un risque considérable de glissement. Le procédé utilisé prévoit un plan incliné sur lequel marchent des sujets qui participent à l'essai. La surface de ce plan est carrelée avec le matériau en question, préalablement enduit d'huile dont la viscosité est SAE 10 W 30. L'essai a pour objet de prouver que le matériau examiné peut être utilisé pour le revêtement de surfaces dans un environnement professionnel.

Le degré moyen d'inclinaison où l'opérateur perçoit une sensation d'insécurité sur le plan permet de classer le matériau dans l'un des cinq groupes qui servent de paramètre pour établir l'efficacité anti-glissance.

RESULTAT

- Angle de glissement moyen : 23,6°
- Classement : R11

CLASSEMENT

Total de valeur Moyennes	Groupe
6° ÷ 10°	R 9
10° ÷ 19°	R 10
19° ÷ 27°	R 11
27° ÷ 35°	R 12
> 35°	R 13

Note : La classification par groupes sert comme paramètre pour le degré d'efficacité antidérapante : le group classé comme R9 est moins antidérapant, alors que le groupe R13 correspond aux critères pour le maximum de l'efficacité antidérapante.

Technicien

Thomas Fili
P.I. Fili Thomas

Technicien

Matia Rebutini
P.I. Rebutini Matia

Responsable Section Céramique

Roberto De Pasquale
P.I. De Pasquale Roberto

Directeur

Giuseppe Sant'Uniohe
Dr. Sant'Uniohe Giuseppe